

PROJET PEDAGOGIQUE



PERISCOLAIRE LA CIGALE 2023-2024

Table des matières

1. Le cadre

1.1. Type d'accueil

1.2. Organisateur

1.3. Implantation

1.4. Le public

1.5. Les dates de fonctionnement

1.6. L'équipe

1.7. Rôle de l'équipe d'animation

2. Les repas et les goûters

2.1. Les repas

2.2. Les goûters

3. Les activités

4. Les intentions éducatives

5. Le projet de fonctionnement

5.1. La journée type enfant

5.1.1. La sortie d'école de 11h30

5.1.2. Les maternelles

5.1.3. Les primaires

5.1.4. La sortie d'école de 16h15

5.2. L'aménagement de l'espace

5.3. L'organisation du travail d'équipe

5.3.1. Temps de midi

5.3.1. Temps du soir

5.4. L'infirmerie

5.5. Les règles de vie

6. L'accueil d'enfants handicapés

1. Le cadre

1.1. Type d'accueil

Le périscolaire La Cigale est un accueil collectif de mineurs sans hébergement.

1.2. Organisateur

Le périscolaire La Cigale est organisé par l'Association, le comité de gestion de la Cigale, Le président est Monsieur Urbain Hohler.

1.3. Implantation

L'accueil La Cigale est situé à la sortie du village en direction de la frontière suisse de Benken.

La structure se trouve au 31 rue de Benken, à proximité, de la forêt et du stade de foot. La disposition de la structure est idéale non seulement par son cadre, mais aussi car nous nous trouvons, avec l'école, dans le même bâtiment.

La mairie se situe également dans le même bâtiment.

1.4. Le public

Le périscolaire accueille les enfants de la petite section de maternelle au CM2 durant les temps périscolaires.

Les enfants non scolarisés à Neuwiller ont également la possibilité de bénéficier des activités périscolaire dans la limite des places disponibles.

La capacité d'accueil du périscolaire est de 50 enfants.

Pour un respect du taux d'encadrement et une bonne prise en charge des enfants, nous accueillons au maximum 38 enfants le midi et en moyenne 24 le soir.

1.5. Les dates de fonctionnement

Les enfants seront accueillis les jours d'école, c'est-à-dire, les lundis, mardis, jeudis et vendredis du jeudi 04 septembre 2023 au vendredi 05 juillet 2024 (inclus).

Les inscriptions se font tous les jours de la semaine, soit en jours fixes (par exemple tous les lundis), ou en inscriptions occasionnelles dans la limite des places disponibles.

Les enfants seront accueillis les lundis, mardis, jeudis et vendredis pour le repas de midi de 11h30 à 13h30 et l'après-midi pour le goûter et les activités de 16h15 à 18h30. Les enfants seront pris en charge à la sortie des écoles par l'équipe d'animation.

Le périscolaire est fermé le mercredi.

Depuis le mois d'avril 2019 la Cigale propose un accueil extra-scolaire :
1 semaine par période de vacances scolaires, Toussaint, Hiver, Pâques, juillet et août.

1.6. L'équipe

L'équipe d'encadrement est composée de :

- Une directrice BAFD (Maryline Klein Messina)
- Une animatrice titulaire CAP Petite Enfance et stagiaire BAFD (Mélinda Rieder)
- Une animatrice titulaire du CQP Animateur (Perrine Husuyeva)

L'entretien et les remises à température sont effectués par l'équipe.

De plus 2 fois par semaine, la commune de Neuwiller met à disposition une personne de la société Netosol, pour l'entretien des sols, et des poussières.

1.7. Rôle de l'équipe d'animation

Rôle de la directrice :

- Veille à la sécurité physique et au bien-être des enfants.
- Veille au respect des gestes barrières
- Responsable de la mise en œuvre du projet pédagogique.
- Encadre et coordonne l'équipe d'animation.
- Gère les relations avec les différents partenaires (prestataires de service, partenaires, municipalité, etc).
- S'occupe de la gestion quotidienne du centre.
- Animer et former les animateurs, suivi et validation des stagiaires.
- Communication avec les parents.

Rôle de l'animateur :

- Veiller à la santé, à la sécurité, au bien-être et au développement des enfants qui leur sont confiés.
- Veille au respect des gestes barrières
- Etre à l'écoute des enfants.
- S'adapter aux situations (ex : s'adapter quand une activité ne fonctionne pas...)
- Proposer des activités en rapport avec le projet pédagogique.
- Avoir une présence constante pendant le déroulement de la journée.
- Communiquer et travailler en équipe, respect de ses collègues.
- Transmission avec les parents.
- Respecter les règles d'hygiène.

2. Les repas et les goûters

2.1 Les repas

Nous travaillerons toujours avec le traiteur API qui répond à nos attentes en matière de qualité et de fraîcheur des plats proposés, mais également de respect de l'environnement. Et qui est très apprécié par les enfants.

Les repas sont préparés par la société de restauration API et se composent d'une entrée, d'un plat de résistance (viande ou poisson, féculent ou légume), d'un laitage et d'un dessert. Ils sont livrés en liaison froide. Les animatrices sont responsables de la vérification des températures ainsi que de la mise en température. La distribution et la mise sur assiette sont assurées par le personnel de la structure.

Chaque période les repas seront affichés sur le tableau du périscolaire pour que les enfants puissent les découvrir, les parents auront accès aux menus et composants alimentaires via le site de API.

2.2. Les Goûters

Les goûters sont livrés par la société de restauration API. Ils sont élaborés en fonction des repas de midi et des attentes des enfants.

3. Les activités

Les activités et les jeux proposés seront adaptés en fonction de l'âge des enfants et du moment de la journée.

Les animatrices pourront proposer des activités sur le temps de midi, mais les grandes activités auront lieu le soir (le temps de midi étant très court, et étant un temps de pause et de repos pour les enfants qui le souhaitent).

Les activités devront être en rapport avec le projet pédagogique.

La possibilité de choisir leurs activités est également donnée aux enfants ; Pour l'équipe du périscolaire il est important que les enfants puissent profiter des moments au périscolaire comme ils le souhaitent, ces moments leur appartiennent. Aussi pour des raisons diverses : fatigue, non adhésion aux activités proposées,... peuvent désirer ne rien faire, ils peuvent alors jouer tout seul, se reposer...

Nous aborderons le thème de cette année à travers les activités, les ateliers mais également des projets.

Les enfants et les animatrices pourront proposer des projets et activités personnelles.

Les parents seront informés des activités proposés par l'équipe, chaque semaine, le programme sera envoyé par mail, et permettra aux enfants n'étant pas inscrit en journée fixe de s'inscrire aux activités ponctuellement, selon les places disponibles.

4. Les intentions éducatives

Cette année le thème de l'année sera

Au fil des saisons

Cette année nous souhaitons se laisser porter par le temps, les saisons, les moments, les envies de chacun, tout en découvrant de nouveaux ateliers, qui permettront de répondre aux différents objectifs pédagogiques, qui contribueront au développement personnel et aux besoins de l'enfant.

L'équipe du périscolaire La Cigale souhaite préserver 3 intentions éducatives qui restent, pour elle, importantes en collectivité ainsi que dans la vie :

Vivre ensemble, autonomie, environnement

A celles-ci s'ajoute :

Le développement personnel

LE VIVRE ENSEMBLE

Se respecter les uns, les autres

- ❖ Mise en place des règles de vie
- ❖ S'écouter les uns les autres
- ❖ Laisser chaque enfant s'exprimer, donner son avis
- ❖ Communiquer ensemble pour gérer les conflits
- ❖ Le temps du départ, accueil agréable des parents

L'attitude de chacun, les temps d'échanges, forums, seront les moyens d'évaluation.

Respecter le matériel, l'environnement qui nous entoure

- ❖ Ranger le matériel après utilisation
- ❖ Prendre soin du matériel et des locaux

- ❖ Utilisation du matériel en adéquation avec l'activité

Le matériel devra être rangé, les locaux en ordre, pas de dégradation volontaire.

Favoriser la tolérance et le partage

- ❖ Encourager les grands et les petits à jouer ensemble (par groupe constitué)
- ❖ Accepter le rythme de chacun
- ❖ Laisser les enfants qui souhaitent participer s'intégrer à chaque jeu
- ❖ Accepter de perdre et garder son sang-froid

Attitude des enfants lors des séances de jeux collectifs, sportifs... mais aussi lors de la prise de repas, et des activités.

Vivre des moments intergénérationnels

- ❖ Créer du lien avec les gens du village
- ❖ Se rapprocher des aînés
- ❖ Partager des activités et des moments avec les parents

Actions menées tout au long de l'année, cavalcades, chants pour la fête des aînés... Des actions sont-elles menées ? (environ une dizaine)

L'ENVIRONNEMENT

Objectif pédagogique : sensibilisé l'enfant à l'environnement.

- ❖ Découverte du potager
- ❖ Aiguiser sa curiosité
- ❖ Faire aimer la nature

**Sortie et activités en forêt, visite du potager chez l'habitant...
Entretien du carré potager.**

Objectif pédagogique : Sensibiliser l'enfant à la protection de l'environnement.

- ❖ Développer le regard et l'esprit sur son importance
- ❖ Tri des déchets
- ❖ Tri des déchets alimentaires

Mise à disposition des poubelles de tri (plastique, papier), ainsi qu'un seau pour la récupération des biodéchets (restes alimentaires)

Forums et activités sur l'importance de préserver notre environnement nature.

L'AUTONOMIE

Objectif pédagogique : aider l'enfant à prendre ses responsabilités.

- ❖ Apprendre à débarrasser son couvert
- ❖ Prendre en charge les plus petits
(Les GS et/ou CP, selon les groupes composés à l'école, se verront attribuer la responsabilité de leur table.)
- ❖ Laisser les PS accomplir des tâches
- ❖ Responsabiliser les élémentaires en débarrassant leur table et en aidant au nettoyage de celles-ci en fin de service.

Les animatrices vérifieront que les tables soient en ordre et observeront le bon déroulement des repas

Les enfants de PS et MS effectueront certaines tâches (ex : nettoyer la table)

Mise à disposition de bacs pour aider au débarrassage, 2 enfants aideront pour la fin de service.

Objectif pédagogique : favoriser l'autonomie.

- ❖ Apprentissage à l'utilisation des couverts, tous les enfants auront la possibilité de couper leur aliments eux même.

A la fin de l'année scolaire, tous les enfants, à partir de la moyenne section devraient être capable de couper leurs aliments.

- ❖ Permettre aux enfants de participer ou non à une activité.
- ❖ Jouer en autonomie
- ❖ Laisser les élémentaires proposer des d'activités

Les animatrices observeront les enfants et encourageront les enfants qui ne souhaitent pas participer, à faire une activité en autonomie.

Accessibilité libre des différents jeux, et du matériel.

Forums réguliers sur les activités

Objectif pédagogique : encourager à la créativité.

- ❖ Création selon leur imagination
- ❖ Développer et laisser libre court à l'imaginaire
- ❖ Jeux et activités libres sans directive

Les enfants réalisent-ils leur bricolage avec intérêt ? Ils apporteront leur bricolage chez eux, et auront plaisir de montrer leur réalisation à leur famille.

Les enfants utilisent-ils le matériel pour créer selon leur envie ?

LE DEVELOPPEMENT PERSONNEL

Objectif pédagogique : enrichir les compétences

- ❖ Développer les compétences psychosociales
- ❖ Favoriser l'épanouissement de l'enfant
- ❖ Encourager à la curiosité et à l'ouverture d'esprit

Proposer des ateliers de découverte

Les animatrices encourageront les enfants dans leurs réalisations, mais aussi à participer aux ateliers, à la vie quotidienne de la structure, et dans leur prises de responsabilité

Elles resteront à l'écoute de leurs besoins.

Objectif pédagogique : S'ouvrir au monde

- ❖ Faire de nouvelles découvertes sur le monde, la faune et la flore
- ❖ Approfondir leurs connaissances sur notre région

Propositions d'ateliers variés qui permettront aux enfants de s'épanouir et d'élargir leurs connaissances.

Intervention d'une animatrice en dialecte Alsacien (5 interventions si possibles durant l'année)

Objectif pédagogique : Développer la confiance en soi

- ❖ Encourager l'enfant à se dépenser
- ❖ Encourager l'enfant dans ses activités
- ❖ Etablir de bonnes relations avec les camarades
- ❖ Se faire confiance et faire confiance aux autres

Ateliers sportifs et balades.

Liberté sur leurs activités, mise à disposition de jeux divers.

Possibilité de propositions d'activités par les enfants.

Découvrir et partager des moments de jeux.

Durant les activités et l'organisation quotidienne, les enfants respectent les idées et envies des autres.

Temps d'échanges avec les enfants

5. Le projet de fonctionnement

5.1. *La journée type enfant*

5.1.1. *La sortie d'école de 11h30*

5.1.2. *Les maternelles*

- 11h30 : une animatrice récupère les enfants à la sortie de l'école
- 11h35 : passage aux toilettes et lavage des mains. Les enfants passent ensuite à table.
- 12h30 fin du repas, les enfants peuvent selon leur convenance, se reposer, jouer, se défouler,...dans la cours de l'école ou dans la salle multifonctions selon le temps.
- 13h20 - 13h30 : retour à l'école.

5.1.3. *Les élémentaires*

- 11h30 : une animatrice récupère les enfants à la sortie de l'école
- 11h35/12h20 : temps libre ; les enfants peuvent selon leur convenance, se reposer, jouer, se défouler,...dans la cours de l'école ou dans la salle de multifonctions selon le temps. Ce temps pourra également être utilisé pour des ateliers sur le long terme.
- 12h20 : passage aux toilettes et lavage des mains.
- 12h30 : repas
- 13h20 – 13h30 : retour à l'école.

5.1.4. *La sortie d'école de 16h15*

- 16h15 : une animatrice récupère les enfants à la sortie de l'école
- 16h15 /16h30 : passage aux toilettes et lavage des mains
- 16h30 / 17h00: goûter
- 17h00 / 18h : activité du jour.
- 18h00 : fin de l'activité. Temps libre et calme.
Possibilité de sortie prolongée jusqu'à 18h15-18h30, dans ce cas les familles seront informées en amont par mail.

5.2. L'aménagement de l'espace

Afin que nos journées se déroulent dans les meilleures conditions, le périscolaire sera aménagé de la manière qui suit :

Nous avons à notre disposition deux locaux : le périscolaire et la salle multifonctions

Les repas ainsi que les goûters seront pris au périscolaire.

Les activités, jeux et autres auront lieu dans les 2 salles.

Nous profiterons de la salle multifonctions pour nous permettre de scinder les groupes.

Si nous avons peu d'enfants, nous pourrions accueillir les 2 groupes ensemble dans la salle du péri.

Les enfants pourront également profiter de la cours pour les jeux extérieurs.

L'entrée du périscolaire se fait par l'entrée principale commune à celle de l'école.

5.3. L'organisation du travail d'équipe

5.3.1. Temps de midi

Pour les repas, les enfants sont répartis en 2 groupes, les maternelles et les élémentaires.

Chaque groupe est récupéré par une animatrice à la sortie de l'école, qui notera la présence ou l'absence de chaque enfant, dans le registre.

Les animatrices encadrent les enfants durant le temps libre.

Au moment de passer au repas, les animatrices vérifient que chaque enfant se lave les mains et installent les enfants à table.

Les animatrices s'assoient à table et mangent avec les enfants (si possible)

Une 3^{ème} animatrice sera maîtresse de maison, qui s'occupera de préparer les assiettes, du nettoyage de la vaisselle et de la bonne « marche en avant ».

Tout le monde participe au débarrassage et au nettoyage de la table.

5.3.2. Temps du soir

Les animatrices récupèrent les enfants à la sortie de l'école et notent leur présence dans le registre.

Elles s'en occupent en suivant l'emploi du temps type (goûter, activités diverses et variées) jusqu' à leur départ.

Au départ de l'enfant les animatrices se chargent de bien vérifier que ce soit un parent (ou une personne autorisée à chercher l'enfant) qui cherche l'enfant.

Le parent signe le registre de départ.

Une fois les enfants partis, les animatrices rangent les locaux.

5.4. L'infirmierie

Le matériel d'infirmierie est situé dans un placard et est composé d'une trousse à pharmacie et d'un cahier de soins. L'animatrice soignera l'enfant concerné en vérifiant le tableau d'allergies (mis à jour régulièrement), et s'engage à y inscrire à chaque intervention les renseignements demandés.

La direction doit être mise au courant des soins spécifiques, chutes ou blessures plus graves. Elle se chargera du suivi des enfants, de la mise à jour des fiches sanitaires, traitement et allergie.

5.5. Les règles de vie

Les règles de vie seront élaborées au début de l'année scolaire. Elles seront rédigées de manière ludique, accrochées de façon accessible et rappelées aussi souvent que nécessaire aux enfants.

6. L'accueil d'enfants handicapés

La Cigale souhaite accueillir les enfants en situation de handicapés dans des conditions favorables à leurs épanouissements. Pour cela, une préparation en amont sera effectuée pour élaborer un PAI (projet d'accueil individualisé), avec les parents, au besoin avec un membre du corps médical.

Qui nous permettra de proposer des conditions d'accueil particulier, pour que chaque enfant handicapé ou ayant des troubles spécifiques puissent bénéficier d'une attention particulière.

Cette préparation, nous permettra de distinguer si l'équipe a la qualification nécessaire ou si une formation sera suivie.

Il est important que les enfants puissent participer aux activités et s'intégrer pleinement, et qu'ils ne soient pas confrontés à des difficultés pour y participer.